

## L'Institut Universitaire de France distingue quatre enseignants-chercheurs de l'Université Bourgogne Europe

Oscar Ferreira, Philippe Grelu, Taro Kimura et Maxime Lassalle-Han, enseignants-chercheurs à l'Université Bourgogne Europe (UBE), sont nommés membres de l'Institut Universitaire de France (IUF) à compter du 1er octobre 2026. Cette distinction prestigieuse récompense l'excellence de leurs travaux de recherche et souligne le dynamisme scientifique des laboratoires de l'UBE. Au total, 30 chercheurs de l'UBE sont membres de l'IUF.

À propos d'Oscar Ferreira, IUF Senior – Chaire fondamentale, Maître de conférences au laboratoire CREDESPO

**Thématiques de recherche :** Droit constitutionnel, histoire des idées constitutionnelles, État de droit, théorie du pouvoir.

Son projet de recherche, intitulé CONSTELAR (Constitutional Evolution, Legacy and Resonance), s'intéresse à l'histoire des alternatives et des non-dits des valeurs constitutionnelles occidentales. Alors que les notions de dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité ou encore d'État de droit constituent aujourd'hui le socle des démocraties européennes, ses travaux montrent que ces concepts ont également été mobilisés, au fil de l'histoire, par des courants autoritaires qui leur ont donné des significations concurrentes. L'objectif du projet est d'explorer ces conceptions alternatives développées depuis le XVIIIe siècle afin de mieux comprendre les fondements intellectuels et juridiques des mouvements qui contestent aujourd'hui les principes démocratiques. En mettant au jour ces héritages méconnus, cette recherche ambitionne d'éclairer les tensions contemporaines autour de l'État de droit et des valeurs constitutionnelles.

*« Je me considère comme un "jeune senior". Cette nomination représente à la fois une promesse d'avenir, qui me permettra de poursuivre dans des conditions optimales le travail engagé depuis ma thèse, et une reconnaissance des efforts constants menés depuis vingt ans. »*

À propos de Philippe Grelu, IUF Senior – Chaire fondamentale



**Professeur des universités au laboratoire ICB**

**Thématiques de recherche :** Photonique ultrarapide, dynamique non linéaire, lasers à fibre optique, systèmes dissipatifs complexes.

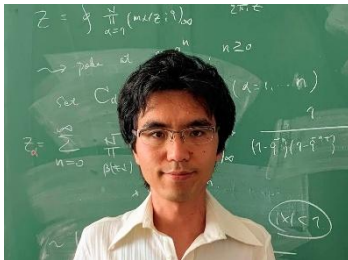
Physicien spécialiste de la photonique, Philippe Grelu développe des recherches sur les phénomènes d'auto-organisation dans les systèmes optiques complexes. Son projet vise à concevoir une nouvelle génération d'oscillateurs laser capables de produire des impulsions lumineuses plus flexibles et plus performantes que les technologies actuelles.

Pour atteindre cet objectif, il s'appuie sur l'étude et le contrôle de la complexité spatio-temporelle de la lumière au sein des cavités laser. Les architectures photoniques multimodales qu'il développe pourront être pilotées par des approches d'intelligence artificielle afin d'optimiser leurs performances. Ces travaux associent recherches théoriques, simulations numériques et expérimentations, avec des perspectives d'applications dans les domaines de la spectroscopie, de l'ingénierie des matériaux et du biomédical.

## L'Institut Universitaire de France distingue quatre enseignants-chercheurs de l'Université Bourgogne Europe

« Cette chaire IUF Senior constitue une reconnaissance importante de la pertinence des thèmes de recherche explorés depuis plus d'une décennie avec mon équipe au sein du département Photonique du laboratoire ICB. Concrètement, cette nomination me permettra de dégager le temps nécessaire pour conduire efficacement les projets de recherche, accompagner les doctorants, développer de nouvelles collaborations et rechercher des financements complémentaires. Une plus grande disponibilité favorise également la réactivité face aux appels à projets, aux sollicitations scientifiques et aux actions de diffusion des connaissances. »

### À propos de Taro Kimura, IUF Junior – Chaire fondamentale



**Maître de conférences à l'Institut de Mathématiques de Bourgogne (IMB)**

**Thématiques de recherche :** Physique mathématique, théorie quantique des champs, théorie des cordes, théorie géométrique des représentations, géométrie énumérative.

Les travaux de Taro Kimura se situent à l'interface des mathématiques et de la physique théorique. Ils explorent la manière dont certaines théories issues de la physique quantique permettent de révéler des structures mathématiques encore inconnues. Ses recherches actuelles portent notamment sur l'étude d'invariants énumératifs associés aux variétés de Calabi-Yau. En s'appuyant sur des méthodes inspirées de la théorie des cordes et de la physique quantique, il a récemment mis en évidence un nouveau phénomène de « wall-crossing » reliant différentes familles d'invariants géométriques. Son projet vise désormais à approfondir ces découvertes et à les relier à la correspondance géométrique de Langlands, l'un des grands programmes contemporains de recherche en mathématiques.

« Cette nomination à l'IUF est le fruit des travaux que j'ai eu la chance de mener avec de nombreux collaborateurs au fil des années. Je tiens à remercier sincèrement tous mes directeurs, collègues et collaborateurs pour leur soutien et leurs échanges précieux. J'adresse également toute ma gratitude à ma famille, qui me soutient chaque jour. L'opportunité offerte par l'IUF représente pour moi une occasion d'élargir mon réseau de recherche vers de nouveaux domaines, mais aussi de développer une nouvelle approche sur laquelle je réfléchis depuis longtemps. »

### À propos de Maxime Lassalle-Han, IUF Junior – Chaire innovation



**Maître de conférences au Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (laboratoire CREDIMI)**

**Thématiques de recherche :** Droit pénal des affaires, droit du numérique et de la protection des données, droit bancaire, droit pénal européen, droit comparé.

Les travaux de Maxime Lassalle-Han se situent au croisement du droit pénal, du droit économique et des transformations numériques contemporaines. Ils interrogent la manière dont les acteurs privés participent aujourd'hui à la mise en œuvre des politiques publiques de sécurité, de surveillance et de lutte contre la criminalité

## L'Institut Universitaire de France distingue quatre enseignants-chercheurs de l'Université Bourgogne Europe

économique. Ses recherches portent notamment sur la circulation transnationale des données, l'accès aux informations financières dans le cadre des enquêtes pénales, ainsi que sur les mécanismes de coopération entre autorités publiques et acteurs privés.

L'objectif central du projet consiste à évaluer les politiques publiques de lutte contre la criminalité, sous l'angle de l'autonomie accordée aux acteurs privés dans ce domaine. Il s'agit d'analyser les conditions, les limites et les conséquences de leur implication dans la détection, la prévention et la répression des comportements illicites. Le projet vise à formuler des propositions sur le rôle susceptible d'être attendu des différents acteurs privés, en distinguant notamment les acteurs financiers des acteurs non financiers, afin de mieux définir leur contribution aux objectifs de sécurité dans un État de droit.

*« Je suis très heureux de rejoindre l'IUF, où sont passées plusieurs personnalités dont les travaux ont profondément nourri ma réflexion, notamment en matière de méthode. La Chaire Innovation me permettra d'approfondir une démarche de recherche partenariale associant acteurs publics, acteurs privés et société civile. »*

### À propos de l'IUF

L'Institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité, en poursuivant trois objectifs :

- Encourager les établissements et les enseignants-chercheurs à l'excellence en matière de recherche, avec les conséquences positives que l'on peut en attendre sur l'enseignement, la formation des jeunes chercheurs et plus généralement la diffusion des savoirs.
- Contribuer à la féminisation du secteur de la recherche.
- Contribuer à une répartition équilibrée de la recherche universitaire dans le pays, et donc à une politique de maillage scientifique du territoire.

**Le statut de membre junior** est destiné à de « jeunes enseignants-chercheurs, de moins de 40 ans au moment de leur désignation, professeurs des universités ou maîtres de conférences, dont la qualité est exceptionnelle et qui sont dans une phase de création pendant laquelle ils ont besoin d'être déchargés partiellement de leurs cours et de certaines obligations administratives ».

**Les membres sont élus pour une durée de cinq ans (non renouvelable pour les juniors, renouvelable une fois pour les seniors).**

Ils sont placés en position de délégation auprès de l'Institut universitaire de France, mais demeurent dans leur université d'appartenance. Ils bénéficient d'un allègement des 2/3 de leur service statutaire d'enseignement. Des crédits de recherche spécifiques (15.000€ par an) sont versés chaque année à leur équipe ou leur laboratoire. Ils bénéficient automatiquement de la prime d'excellence scientifique. Les membres de l'Institut Universitaire de France doivent contribuer au rayonnement scientifique local, national et international dans un souci délibéré d'interdisciplinarité.

**Plus d'infos sur le site de l'IUF :** <https://www.iufrance.fr/>

### CONTACT PRESSE :

**LE MOTEUX Yohan**  
Chargé de communication scientifique  
[yohan.le\\_moteux@u-bourgogne.fr](mailto:yohan.le_moteux@u-bourgogne.fr)  
03 80 39 35 57